



**Organisation
mondiale de la Santé**

BUREAU RÉGIONAL DE L' **Europe**

Communiqué de presse
Copenhague, 27 mai 2014

La taxation du tabac sauve des vies

Majorer le prix du tabac par la fiscalité est la politique la plus efficace pour en réduire la consommation et sauver des vies. Le tabagisme constitue la principale cause de mortalité : il provoque le décès d'environ 6 millions de personnes dans le monde, dont 1,6 million rien que dans la Région européenne de l'OMS. Il contribue dans une large mesure aux maladies non transmissibles telles que le cancer du poumon et les maladies cardiaques.

Selon les estimations de l'OMS, si tous les pays augmentaient les taxes sur les cigarettes de 50 %, il y aurait 49 millions de fumeurs en moins, et au moins 11 millions de décès imputables au tabac seraient ainsi évités. En moyenne, la majoration de la fiscalité sur le tabac afin d'augmenter les prix de 10 % peut réduire le tabagisme de 4 % dans les pays à revenu élevé, et d'environ 5 % dans les pays à revenus faible et intermédiaire. L'OMS recommande que la taxation représente un minimum de 75 % du prix de vente au détail de la principale marque de cigarette. Sur les 53 pays de la Région européenne de l'OMS, 26 ont adopté une telle législation, ce qui fait de la Région européenne le leader mondial en matière de fiscalité et de tarification des produits du tabac, par rapport aux autres Régions de l'OMS.

« Les taxes ne sont jamais populaires et, pourtant, elles sont notre meilleur allié pour sauver des vies dans le cadre de la lutte antitabac. Dans 26 de nos 53 États membres, les taxes représentent au moins 75 % du prix de vente au détail des cigarettes, et nous exhortons les 27 autres pays à suivre leur exemple. Taxer le tabac sauve des vies et génère des revenus que les États membres peuvent ensuite investir dans la santé publique : en fait, tout le monde est gagnant », a déclaré Zsuzsanna Jakab, directrice régionale de l'OMS pour l'Europe.

En général, les hausses des prix induites par la taxation s'avèrent surtout bénéfiques à la santé des personnes disposant de peu de moyens financiers, notamment les jeunes. Les effets de ces augmentations sur ce dernier groupe de population sont importants dans la mesure où la baisse de la consommation de tabac s'effectue à un taux 2 à 3 fois supérieur à celui observé chez les adultes. D'après une étude réalisée en 2010 dans 20 pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure), une augmentation des prix de l'ordre de 10 % permet de réduire de 18 % le tabagisme chez les jeunes d'une moyenne d'âge de 14 ans, soit un pourcentage plus de trois fois supérieur à celui relevé chez les adultes¹.

Les estimations réalisées par l'OMS à l'échelle mondiale montrent qu'une majoration de 50 % de la fiscalité sur le paquet de cigarette permettrait aux pouvoirs publics d'engranger 101 milliards de dollars des États-Unis de recettes supplémentaires. Ce montant pourrait

¹ Kostova D, Ross H, Blecher E, Markowitz S. Prices and cigarette demand: evidence from youth tobacco use in developing countries. Cambridge MA: National Bureau of Economic Research; 2010 (NBER Working Paper #15781).

d'ailleurs être investi dans la lutte contre le cancer, les maladies cardiovasculaires et d'autres maladies non transmissibles, ce qui permettrait de réduire le fardeau imposé aux systèmes de santé disposant de ressources limitées.

Les bienfaits sanitaires sont rapidement mesurables

Le sevrage tabagique présente de nombreux avantages, et pour un certain nombre de maladies graves, les bienfaits se font ressentir peu après avoir cessé de fumer. En effet, un an seulement après avoir abandonné la cigarette, le risque de maladie coronarienne est réduit de moitié environ chez les ex-fumeurs par rapport aux fumeurs. Il en est de même pour le risque d'accident vasculaire cérébral qui, 5 à 15 ans après avoir arrêté de fumer, est similaire à celui des non-fumeurs. Après 10 ans de sevrage tabagique, le risque de cancer du poumon diminue de moitié environ comparé à celui encouru par un fumeur, et le risque de cancer de la bouche, de la gorge, de l'œsophage, de la vessie, du col de l'utérus et du pancréas s'amenuise également.

Exemples nationaux

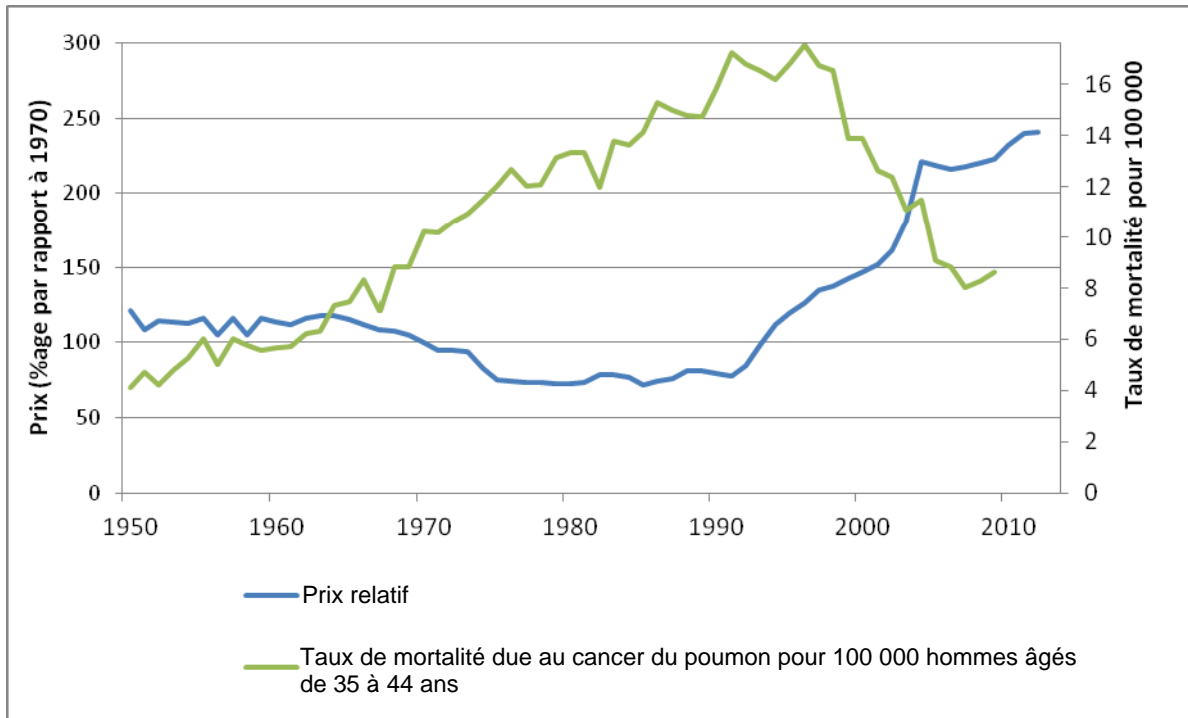
En Turquie, les taxes d'accise ont régulièrement augmenté depuis 2008 pour atteindre désormais 84,2 %. D'autres politiques, telles que l'interdiction de fumer dans les lieux clos et la publicité pour les produits du tabac, ont été en outre mises en œuvre. De telles mesures ont entraîné une baisse relative de la consommation de tabac de 13 % entre 2008 et 2012, ce qui représente une réduction de la prévalence chez les adultes de 31,2 à 27,1 %.

La fiscalité sur le tabac a également engendré des retombées sanitaires et économiques positives en France. Les pouvoirs publics ont majoré de manière substantielle et régulière la fiscalité entre le début des années 1990 et 2005, de manière à tripler le prix des cigarettes corrigé de l'inflation. Ces mesures ont provoqué une baisse des ventes de plus de 50 %. L'impact sanitaire de cette baisse impressionnante de la consommation ne s'est fait ressentir que quelques années plus tard avec la réduction des taux de mortalité imputable au cancer du poumon dans la jeune population masculine. Ces taux ont également diminué de 50 % dès 1996 chez les hommes âgés de 35 à 44 ans (voir figure). Après une période de stagnation des taux de mortalité entre 2005 et 2009, la France s'est remise à augmenter régulièrement la fiscalité sur le tabac depuis 2010.

Mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac : progrès accomplis

En décembre 2013, les États membres ont approuvé la Déclaration d'Achgabat dans laquelle les pays s'engagent à accélérer leurs efforts pour mettre pleinement en œuvre la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, et à s'attaquer à l'offre et à la demande de tabac. La déclaration a été signée à Achgabat (Turkménistan) à l'occasion de la Conférence ministérielle européenne de l'OMS sur la prévention et la lutte contre les maladies non transmissibles dans le contexte de Santé 2020.

**Figure. Prix (en augmentation grâce à la hausse de la fiscalité)
et taux de mortalité due au cancer du poumon, France, 1950-2010**



Source : Graphique reproduit à partir des données de Hill C. Prévention et dépistage des cancers. Bulletin du Cancer. 2013;100:6.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Tina Kiaer
Chargée de communication
Bureau régional de l'OMS pour l'Europe
UN City, Marmorvej 51
2100 Copenhague Ø, Danemark
Tél. : +45 45 33 67 40
Portable : +45 30 36 37 76
Courriel : tki@euro.who.int

Kristina Mauer-Stender
Chef de programme, Lutte antitabac
Bureau régional de l'OMS pour l'Europe
UN City, Marmorvej 51
2100 Copenhague Ø, Danemark
Tél. : +45 45 33 67 74
Portable : +45 24 98 39 90
Courriel : kma@euro.who.int

Sites Web utiles

Déclaration d'Achgabat sur la prévention et la lutte contre les maladies non transmissibles dans le contexte de Santé 2020 (<http://www.euro.who.int/fr/media-centre/events/events/2013/12/ashgabat-conference-on-noncommunicable-diseases/documentation/declaration/ashgabat-declaration-on-the-prevention-and-control-of-noncommunicable-diseases-in-the-context-of-health-2020>)

Journée mondiale sans tabac (en anglais seulement) (<http://www.euro.who.int/en/health-topics/disease-prevention/tobacco/world-no-tobacco-day/2014-raise-taxes-on-tobacco>)